FIManagement

FIManagement - Process RGPD

Référence : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Support : Site CNIL

Ce process s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et est revu tous les 18 mois lors de la préparation des audits Qualiopi.

Il a été créé avec l'aide de Sébastien Castet, consultant sécurité des données numériques.

Il est piloté, géré par Veronique Cazenave, dirigeante de FIM dont les coordonnées figurent ci-dessous.

1/ Registre de traitement des Données à Caractère Personnel (DCP) :

DCP :	Stockage des DCP :	Justification :	Durée de conservation :	Mode de destruction
Nom	Papier + Drive + DD externe	Contrat mission	Fin de la mission + 3 ans	Physique + Logique
Prénom	Papier + Drive + DD externe	Contrat mission	Fin de la mission + 3 ans	Physique + Logique
N° téléphone (*professionnel*)	Papier + Drive + DD externe	Contrat mission	Fin de la mission + 3 ans	Physique + Logique
Courriel (*professionnel*)	Papier + Drive + DD externe	Contrat mission	Fin de la mission + 3 ans	Physique + Logique
Adresse (*professionnel*)	Papier + Drive + DD externe	Contrat mission	Fin de la mission + 3 ans	Physique + Logique

Aucune donnée personnelle n'est transmise à FIManagement.

cazenaveveroniquefim@gmail.com
06 25 82 60 57

2/ Analyse d'impact (Privacy Impact Assessment PIA):

Risque 1 : la suppression des DCP archivées sur le Drive (identifié risque majeur)

- Mitigation 1 : Sauvegarde 1 sur Disque Dur Externe
- Mitigation 2 : Récupération des pièces jointes dans les courriels envoyés aux clients

Risque 2 : la modification des DCP archivées sur le Drive

- Détection lors d'envoi du document au client
- Mitigation : correction manuelle immédiate
- Changement des codes d'accès au Drive

3/ Procédure d'urgence :

- Détection quotidienne par consultation des documents
- Détection immédiate par alerte de connexion non-autorisée (SMS)
- 72h après la détection de l'incident : Alerte de la CNIL au 01 53 73 22 22
- 96h après la détection de l'incident : Alerte des clients concernés par l'incident. Point de contact : le service RH client

cazenaveveroniquefim@gmail.com
06 25 82 60 57